Euredit

FONDS DE DOTATION TERRE DE CULTURES

21 rue de Paradis 75010 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2013



FONDS DE DOTATION TERRE DE CULTURES 21 rue de Paradis 75010 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Aux membres du conseil d'administration.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels du FONDS DE DOTATION TERRE DE CULTURES tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.



EUREDIT

Rapport sur les comptes annuels – 31/12/2013 FONDS DE DOTATION TERRE DE CULTURES

II. – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, sont fondées sur les diligences effectuées portant en particulier sur ;

- le caractère approprié des principes comptables retenus par le fonds de dotation au vu des informations et documents fournis par la direction, et notamment pour ce qui concerne la valorisation des postes d'actifs;
- L'absence de décision et d'événements importants intervenus au cours de l'exercice dont l'incidence ne serait pas signalée de manière appropriée dans les documents remis aux membres;
- La présentation des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et d'activité et le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 12 juin 2014

Marc VALY

Commissaire aux Comptes

Représentant de la SAS EUREDIT

BILAN ACTIF

					Exercice N, clos le :		31/12/2013
		_			Brut 1	Amortissements dépréciations 2	
	LES	Frais d'établissement					
	OREL	Frais de développeme	ent				
	CORP	Concessions, brevets	et droits similaires				
	NSIN	Fonds commercial (1)					
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Autres immobilisations	s incorporelles				
		Immobilisations incorp	orelles en cours				
		Avances et acomptes					
·Ш	S	Terrains					
ILIS	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions					
ACTIF IMMOBILISÉ	ORPO	Installations technique	s, matériel et outillage industr	iels			
Σ	NS C	Autres immobilisations	corporelles				
H	SATIC	Immobilisations grevée	es de droit				
AC	IOBILI	Immobilisations en-cou	ırs				
	M	Avances et acomptes					
	(2)	Participations					
	CIÈRE	Créances rattachées à	à des participations				
	INAN	T.I.A.P					
	SNO	Autres titres immobilisé	és				
	MMOBILISATIONS FINANCIÈRES(2)	Prêts					
		Autres immobilisations	financières				
	≧			Total (I)			
		Matières premières, ap	provisionnements		100		34.20.120.00
	KS	En-cours de productior					
	STOCKS	Produits intermédiaires					
Ä	S	Marchandises					
RCULANT		Avances et acomptes	versés				
	(3)	Usagers et comptes ra					
2	ES	Comptes affiliés					
ACTIF CI	RÉA	Autres créances				=	
4	0	V.M.P					
	DIVERS	Instruments de trésorer	ie				
		Disponibilités			25 298		25 298
		Charges constatées d'a	avance (3)		19		
	RÉGULARISATION			Total (II)	25 298		25 298
COMPTES DE	SISA	Frais d'émission d'empr	unt à étaler	(III)			
OME	JLAF	Primes de rembourseme	ent d'obligations	(IV)			
O	ζĘĠΙ	Ecarts de conversion ac	ctif	(V)			
				TOTAL GENERAL (I à V)	25 298		25 298
Renvois : (1) Dont droit au bail : (2) part-d'1 an Immo.				(3) Part à + 1 an			
fin. nettes Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents							
Engagements reçus Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle							
90	.901		Dons en nature restant à ve				

BILAN PASSIF

		31/12/2013
	FONDS PROPRES	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	Fonds associatifs sans droit de reprise	100
	Ecarts de réévaluation	
	Réserves	
	Report à nouveau	
	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	18 459
	AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	
	Fonds associatifs avec droit de reprise	
	Apports	
	Legs et donations	
	Subventions d'investissement sur biens renouvelables par l'organisme	
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs	
N	Ecarts de réévaluation	
6	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	
	Provisions réglementées	
	Droits des propriétaires (commodat)	
	Total (I)	18 559
10.10	Sur subventions de fonctionnement	
FONDS	Sur autres ressources	
	Total (II)	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques	
PROVISIONS OUR RISQUES	Provisions pour charges	
PRO POUR ET C	Total (III)	
	Emprunts obligataires	Same at all 18 cold
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	
Ξ	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
TES	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 739
DETTES	Dettes fiscales et sociales	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
	Autres dettes	
	Instruments de trésorerie	
Comptes régul.	Produits constatés d'avance (1)	
	Total (IV)	6 739
Ecarts	de conversion passif (V)	
1,41.4	TOTAL GENERAL (I à V)	25 298
Engage	ements donnés	
is.	(1) Dont à plus d'un an	
Renvois	Dont à moins d'un an	6 739
Re	(2) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques	

COMPTE DE RESULTAT

					31/12/2013	
	Nombre de mois de la pé	riode			13	
	1 - France 2 - Exportation					
	Ventes de marchandises				Total	
7	Production	biens				
اِ ا	vendue	services				
<u>\</u>	CHIFFRE D'AFFAIRES NET	- (4)				
ō	Production stockée					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Production immobilisée					
ÜÜ	Subventions d'exploitation					
S	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					
5	Cotisations					
0	Dons					
PR	Legs et donations					
	Autres produits					
			Total des pre	oduits d'exploitation (1) (I)		
	Achats de marchandises (y c	ompris droits de douane)	Total des pro	oddits d exploitation (1) (i)		
	Variation de stock (marchand	1061				
_	Achats de matières premières		nts (v.c. droits de douane)			
0	Variation de stock (matières p					
ΑT	Autres achats et charges ext		into)		0.700	
O	Impôts, taxes et versements a	2 0			6 780	
CHARGES D'EXPLOITATION	Salaires et traitements					
Ä	Charges sociales					
SD	Dotations aux amortissements sur immobilisations					
ĞË	Dotations aux arriorissements sur immobilisations Dotations aux dépréciations sur immobilisations					
AR	Dotations aux dépréciations sur immobilisations Dotations aux dépréciations sur actif circulant					
E.	Dotations aux depreciations sur actif circulant Dotations aux provisions					
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					
	Autres charges					
1 DE	Total des charges d'exploitation (2) (II) RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				97 780	
					-97 780	
OPERATIONS EN COMMUN	Excédent attribué ou déficit transféré (III)					
o o	Déficit supporté ou excédent t			(IV)		
	Produits financiers de participa					
SRS	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
PRODUITS FINANCIERS	Autres intérêts et produits assimilés					
O N	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
R ₹	Différences positives de change					
ш	Produits nets sur cessions de valeurs mobilieres de placement					
	Total des produits financiers (V)					
S	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions					
GE FI FI	Intérêts et charges assimilées					
CHARGES FINANCIERES	Différences négatives de change					
CHARGES	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Ē			Total des	charges financières (VI)		
2 - RES	SULTAT FINANCIER (V - VI)				116 238	
3 - RES	SULTAT COURANT AVANT IM	POTS (I-II+III-IV+V-VI)			18 459	

COMPTE DE RESULTAT

]			
			31/12/2013		
ELS	Produ				
ONNE	Produ				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
	Total des produits exceptionnels (VII)				
LLES	Charg	es exceptionnelles sur opérations de gestion			
RGES	Charg	es exceptionnelles sur opérations en capital			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Dotati	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions			
EXC		Total des charges exceptionnelles (VIII)			
4 - RE		T EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			
(IX)		s sur les bénéfices			
(X)	Repor	t des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(XI)	Engag	ements à réaliser sur ressources affectées			
		TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII+X)	116 238		
		TOTAL DES CHARGES (II+IV+VII+VIII+IX+XI)	97 780		
5 - EX	CEDEN	T OU DEFICIT (total des produits - total des charges) (15)	18 459		
' 0	(1)	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs			
Renvois	(2)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs			
Ren	(3)	Dont crédit bail mobilier			
		Dont crédit bail immobilier			
		·			
EVALL		S DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
ţ	Bénévo				
dui	Prestat				
Produits	Dons e				
		Total			
s,	Secours en nature				
ırge	Mise à				
Charges	Personnel Bénévole				
_		Total			

Faits caractéristiques

Le fonds de dotation a reçu en donation par acte authentique devant notaire le 26 décembre 2012, de Monsieur Olivier CHALIER fondateur du fonds l'usufruit d'un portefeuille de titres pour une valeur de 551 863.72 euros. Il s'agit d'une donation temporaire qui s'eteindra le 29 décembre 2015.

Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément au règlement CRC n° 2009-01 du 3 décembre 2009, relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation.

Autres informations sur les règles comptables

les produits de l'usufruit dont la fondation a bénéficié ont été comptabilisés au compte de résultat de l'exercice.

Fonds associatifs et réserves

Fonds propres

Un apport sans droit de reprise de 100 euros a été effectué sur l'exercice.

Charges d'exploitation

Une convention de mécénat a été signé entre le fonds de dotation et l'établissement public du musée du LOUVRE le 25 avril 2013. Au titre de cette convention, le fonds a versé au musée la somme de 91 000 euros sur l'exercice.

Produits financiers

Le fonds a perçu au cours de l'exercice au titre de produits financiers la somme de 116 238.20 euros se composant comme suit :

- 109 687.20 de coupons (intérêts) sur le portefeuille titres,
- 6 349.03 euros de plus values sur ventes de titres.
- 201.97 euros d'intérêts sur le compte livret ouvert au nom du fonds.

Autres informations

Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes Ets de crédits				
Emprunts et dettes financières divers	986			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 739	6 739		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
Total	6 739	6 739		

Euredit

FONDS DE DOTATION TERRE DE CULTURES 21 rue de Paradis 75010 PARIS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSEMBLEE GENERALE RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS 31 DECEMBRE 2013

Aux membres du conseil d'administration.

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre fonds de dotation, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Paris, le 12 juin 2014

Marc VAL

Commissaire aux Comptes

Représentant de la SAS EUREDIT